

# Brevets européens

Fascicules traduits

---

Format et structure des informations  
Description des fichiers

Date de création : 01/10/2014 - Version V1.1

# SOMMAIRE

---

▶ 1. Périmètre	3
▶ 2. Format d'échange	3
▶ 3. Annexe : Historique des versions	3

# 1. PÉRIMÈTRE

---

La licence « **Brevets européens – Fascicules traduits** » couvre les traductions en français des Brevets européens délivrés **entre 2004 et 2008**, publiés en allemand ou anglais et désignant la France (Brevets EP B).

***Remarque** : depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de Londres, au 1er mai 2008, ces traductions auparavant nécessaires pour valider la protection d'un brevet EP en France ne sont plus obligatoires. C'est la raison pour laquelle la période couverte par la licence s'arrête en 2008.*

Les informations disponibles sont les données traduites du contenu du texte intégral des fascicules, au **format image (PDF)**.

# 2. FORMAT D'ÉCHANGE

---

Les données sont fournies dans autant de fichiers que de fascicules de brevets traduits. Ces fichiers sont nommés ainsi :

**EP-1038392-T2---IMG.pdf** : **EP** signifie Européen, **1038392** correspond au numéro de publication du brevet et **T2** indique qu'il s'agit de la publication de la traduction du texte intégral du fascicule du brevet EP délivré.

# 3. ANNEXE : HISTORIQUE DES VERSIONS

---

Version 1.1 datée du 1<sup>er</sup> octobre 2014.



**INPI Direct**  
**0820 210 211**  
(0,09 € TTC/min)

**00 33 171 087 163**  
(depuis l'étranger)

[www.inpi.fr](http://www.inpi.fr)